

Comité Consultatif du Marché n°5

Réunion du 9 Mai 2022 à 17h30 à la Mairie de Saillans

Présents :

Représentants des commerçants : Véronique Descamps (commerçants non alimentaires), Marie-Pascale Abel-Coindoz (producteurs), Ghislaine Fernandez (SICAR), Jean-François Rey (Fédération des Marchés de France), Gilles Hénard (commerçants alimentaires).

Mairie de Saillans :

Elus : François Brocard, Philippe Berna, Pierrick Pinet, Georges Duquesne
Placiers : Raphaël Alpha, Davy Mérabet.

Invités : Jean-Noël Joubert (commerçant du marché), Dominique Muller (restaurateur Le Tunnel).

Excusés : Monique Rubin (présidente de la Fédération Nationale des Marchés de France)

Secrétaire de séance : Philippe Berna

1. Bilan de la saison hivernale et préparation de la saison estivale : les commerçants présents à cette réunion nous disent que l'activité est en dent de scie avec une baisse générale de l'activité sur tous les marchés de la région. Il est fait un rappel sur le rôle des délégués du marché.
2. Présentation du nouvel ASVP de la commune : Davy Mérabet, qui a pris ses fonctions le 1^{er} mai 2022. En alternance avec Raphaël Alpha, ces 2 agents communaux auront la gestion du marché dominical.
3. Activité autour de l'église suite aux travaux de réhabilitation de celle-ci. Les échafaudages au Sud de l'édifice sont en train d'être démontés et vont être remontés sur la façade Est et sur une partie de la façade Nord.
Nous recevons Dominique Muller propriétaire du restaurant Le Tunnel qui se trouve impacté par les travaux, notamment sa terrasse située derrière l'église.
Après un premier essai de déplacement d'une partie de sa terrasse à l'entrée du parking du Prieuré du haut, celui-ci ne convient pas car il empêche l'entrée et la sortie notamment des camions le jour de marché.
La mairie va rencontrer très rapidement le propriétaire de la maison voisine du restaurant pour voir les possibilités d'installation sur le domaine public d'une partie de la terrasse à cet endroit. L'objectif des élus de la Mairie étant de trouver une solution. La durée des travaux prévue pour la reprise des façades est de 4 mois. Soit une fin des travaux sur cette partie de l'église en Septembre 2022. Après ces travaux de restauration des façades, restera une zone de stockage du chantier derrière la sacristie.

Un autre problème est évoqué par une commerçante concernant la fin du marché qui s'éternise et qui empêche des commerçants de sortir de la place de la République. Une des solutions serait de sortir par la rue de la République mais il y a des barrières devant l'entrée principale de l'église qui gênent le passage. Lors d'une prochaine

réunion de chantier de l'église, les élus demanderont au maître d'œuvre, aux entreprises et au coordonnateur de sécurité de voir les possibilités de suppression de ce barriérage.

4. Problèmes remontés par les commerçants :

- l'alignement des stands sur la place de la République. Afin que les emplacements soient respectés, il est décidé de retracer les emplacements un dimanche matin.

- bâche de fond de stand de certains stands qui cachent les commerçants voisins. Un rappel de la règle sera fait.

- idem avec certains véhicules de commerçants qui restent stationnés sur la place du marché et qui masquent les voisins. Un rappel sera fait pour qu'ils se garent en dehors de la zone de marché.

- les commerçants non alimentaires devront être installés sur le Prieuré du haut et ce afin d'avoir une unité et homogénéité de la zone de vente.

5. Règlement des abonnements par les forains. Pour 2022 on ne change rien au mode de règlement des emplacements par les forains abonnés et nous passerons au règlement trimestriel en 2023, à la demande de plusieurs d'entre eux (actuellement c'est un règlement en 3 fois). Il sera toujours possible de régler en une seule fois. L'article 4 – D du règlement du marché sera modifié.

6. Ouverture de la zone marchande rue Faubourg du Temple. Il est décidé d'ouvrir cette zone à partir du marché du 3 Juillet 2022 et jusqu'au 28 Août 2022.

7. Information concernant la réfection des WC de la place de la République. La commune a le projet de réfection de ces toilettes mais compte tenu du coût actuel de la construction, ces travaux sont reportés.

8. Abonnement d'été en attente d'affectation notamment pour les commerçants non alimentaires : Actuellement nous avons une disponibilité de 24 ml de stand. Il est décidé d'attribuer en priorité 12ml à 2 commerçants qui ont le plus d'ancienneté sur le marché et 12ml à 2 nouveaux arrivants. Cette attribution sera faite par les placiers.

9. Il y a eu des demandes d'installation de food-trucks pendant la durée du marché qui ont toutes été refusées par la Mairie.

10. Il y a une demande d'un concert de musique par Harmo'Dye le 12 juin sur le parvis de l'église. Les commerçants ne souhaitent pas ce type d'évènement sur le marché qui vient perturber l'activité commerciale. Les élus étudieront le meilleur emplacement pour faire ce concert sans gêner le marché.

Fin de la réunion à 19h10.